

# CAP Finistère

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

ISSN 1269-0791 - 0,50 euro



Penn Ar Bed



SOCIAL-ÉCOLOGIE

N° 1171

VENDREDI 20 JANVIER 2017

Dispensé de timbrage BREST CTC

## C'est vous qui choisissez !



Les dimanches 22 et 29 janvier, JE VOTE !



TOUT SAVOIR sur [lesprimairescitoyennes.fr](http://lesprimairescitoyennes.fr)

Les sept candidats à la Primaire de la Belle Alliance populaire

Le premier tour des Primaires citoyennes de la Belle Alliance populaire se déroulera dimanche, de 9h00 à 19h00.

Pour la deuxième fois, les socialistes utilisent ce mode de désignation pour choisir celui ou celle qui les représenteront à l'élection présidentielle.

Voulues par Martine Aubry, alors Première secrétaire du Parti Socialiste, les Primaires se sont imposées dans le paysage politique français puisque même la droite y a eu recours pour désigner son candidat. Tout comme Europe Écologie Les Verts

Toutes les conditions sont réunies pour que le vainqueur de cette Primaire rassemble largement les électeurs de gauche.

Les débats ont mis en évidence les convergences entre les candidat.es sans occulter les différences. Il faut avoir toute la mauvaise foi du *Figaro*, qui a publié un article deux heures avant la fin du premier débat, pour estimer que les propositions des sept candidat.es sont sans intérêt.

Les candidat.es ont fait preuve de sérieux et de respect mutuel, ce qui constitue un gage de rassemblement à l'issue du scrutin. Contrairement à ce que l'on peut constater à droite où les plaies de la campagne, qui a vue s'opposer violemment Alain Juppé, François Fillon et Nicolas Sarkozy, sont loin d'être cicatrisées. Les investitures pour les élections législatives l'illustrent parfaitement.

Le 29 janvier, il s'agira de désigner celui ou celle qui portera les couleurs de la gauche réformatrice face à une droite revancharde et à une extrême-droite sectaire.

Rien n'est joué. La dynamique de la Primaire de la Belle alliance populaire donnera au candidat.e choisi.e par les électeurs la force d'entrer en campagne soutenu.e par un réel élan populaire.

Dimanche, c'est vous qui choisissez !  
À vous de voter !

CAP  
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 19/1/2017



PRESSE  
URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## Innovation

Pour la deuxième année consécutive, la France est le troisième pays du monde pour l'innovation technologique, derrière les États-Unis et le Japon avec dix entreprises dans le top 100.

Dans des secteurs comme l'aérospatial, l'automobile, la santé ou la chimie, les entreprises françaises sont parmi les plus innovantes du monde.

Ce classement, établi par *Clarivate Analytics* est de bon augure pour l'avenir.

Cette dynamique est le fait des entreprises privées comme *Safran* ou *Saint Gobain* mais aussi publiques comme le *CEA* ou le *CNRS*.

Ce classement, à contre-courant du french basching ambiant, doit être un objet de fierté pour notre pays qui réussit son pari de la recherche et de l'innovation pour inventer les solutions d'avenir.

PS29

## Chiffre de la semaine

121

C'est le nombre de bureaux de vote des Primaires dans le Finistère.

# La Bretagne et le Brexit

Si la Manche sépare la Bretagne du Royaume Uni, elle est aussi un lien important entre notre région et l'île Britannique. Il est par conséquent logique que Jean-Yves Le Drian, juste après le vote pour le Brexit, demande au Conseil économique, social et environnemental (CESER) de se pencher sur les conséquences de vote pour la Bretagne.



Et après ?  
Les enjeux du Brexit  
pour la Bretagne

Rapporteur  
M. Jean-Marie  
Décembre 2016



Le rapport du CESER

En l'état actuel, il est impossible de prévoir les conséquences du Brexit. Les négociations ne sont pas encore engagées puisque le gouvernement anglais n'a toujours pas activé l'article 50. Il devrait le faire d'ici le mois de mars.

Cependant, compte tenu des liens qui unissent la Grande-Bretagne et la Bretagne, le CESER considère que les responsables politiques et économiques bretons doivent suivre avec attention l'évolution de ce dossier qui aura,

immanquablement, des répercussions dans notre région.

Alors que les Britanniques ont voté le 23 juin, dès la semaine suivante, à l'occasion de la session du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian annonçait avoir saisi le CESER. L'étude a été présentée moins de six mois plus tard.

**« Positives ou négatives, les conséquences du Brexit auront un impact pour la Bretagne. »**

Personne ne sait encore si on assistera à un « hard brexit » ou à un « soft brexit ». Le vote du 23 juin, a déjà provoqué une dépréciation de la livre de 15% par rapport à l'euro.

Cet élément provoque à la fois un renchérissement du coût des exportations françaises et une baisse du pouvoir d'achat des Britanniques. Si les entreprises bretonnes ne ressentent pas encore les effets de cette dépréciation, elle aura immanquablement des répercussions.

En effet, le Royaume Uni est la source du premier excédent commercial pour la Bretagne. Il se place en 3<sup>e</sup> position pour l'export et en 8<sup>e</sup> pour l'import.

À cela il faut ajouter une forte présence de ressortissants britanniques en Bretagne. Ils sont actuellement 13 000. La perte du pouvoir d'achat de la livre

pourrait avoir des conséquences directes en Bretagne.

De plus, le Royaume Uni est le 3<sup>e</sup> investisseur étranger en Bretagne. Avec 50 entreprises, cela représente 3 700 emplois.



Le secteur de la pêche dans l'incertitude

Le CESER invite les dirigeants politiques et économiques bretons à suivre avec une très grande attention les négociations qui s'engageront entre l'Union européenne et le Royaume Uni. En effet, dans plusieurs secteurs et en particulier celui de la pêche, les nouvelles relations auront des conséquences pour les entreprises bretonnes et donc pour l'emploi.

**« Un suivi des conséquences du Brexit dans la région sera indispensable »,** indique le CESER.

Affaire à suivre...

## Les relations anglo-bretonnes en chiffres



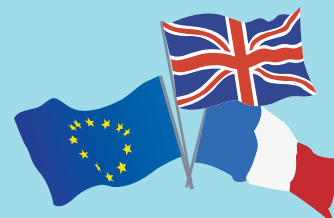
### Un partenaire commercial

Le Royaume-Uni est la source du 1<sup>er</sup> excédent commercial de la Bretagne. Il est le 3<sup>e</sup> pays pour l'export et le 8<sup>e</sup> pour l'import. Le montant des échanges entre les deux rives de la Manche, surtout dans l'agroalimentaire, s'élève à **325 millions d'euros**.



### Une importante présence en Bretagne

**13 000** ressortissants britanniques vivent en Bretagne. On estime à **10 000** le nombre de résidences secondaires britanniques dans la région.



### Des coopérations européennes

Entre 2017 et 2013, **80 %** de projets de coopération territoriale européenne (Interreg), auxquels participaient des acteurs bretons, impliquaient également des acteurs britanniques.



# Primaires : simples et transparentes

**Une pièce d'identité et une pièce d'un euro. Voilà de quoi devront se munir les électeurs qui participeront, dimanche au premier tour de la Primaire citoyenne, dans les 121 bureaux de vote ouverts dans le Finistère.**

Pour la deuxième fois (voir page 1) la gauche donne à tous les électeurs qui se reconnaissent dans ses valeurs la possibilité de choisir le ou la candidat.e qui portera ses couleurs à l'élection présidentielle. Comment se déroule ce vote ?

L'électeur est accueilli par un assesseur qui vérifie qu'il est bien inscrit sur la liste électorale du bureau. Il l'invite à signer la charte des Primaires et à laisser, s'il le souhaite, ses coordonnées afin d'être informé des campagnes Présidentielle et Législatives. Il doit verser un euro. Il s'agit d'une participation aux frais de la campagne et non d'un financement de la campagne présidentielle. L'assesseur remet à

l'électeur un coupon sur lequel figure son numéro d'ordre sur la liste électorale.

Après avoir pris les bulletins, l'électeur se rend dans l'isoloir et vote pour l'un des sept candidat.es. Muni du coupon indiquant son numéro d'ordre, l'électeur se présente devant le président du bureau qui vérifie sa pièce d'identité.



Formation des présidents de bureaux de vote

Le recollage des résultats sera strictement encadré et contrôlé. Une fois le dépouillement effectué, après 19h00 dans les bureaux de vote, le président doit transmettre les résultats via son téléphone portable de manière sécurisée sur un serveur national qui inscrira ses résultats. Il doit ensuite placer les procès verbaux et le matériel de vote dans une enveloppe fermée et la faire parvenir, à Brest, où s'effectuera la centralisation pour le Finistère. Les représentants de la Haute autorité, Béatrice Thomas Tual, secondée par Alix Vouch et Jacques Serba, vérifieront si les éléments correspondent aux résultats affichés sur le serveur national. Ce n'est qu'après cette vérification que les résultats seront validés. Ces opérations se dérouleront en présence d'un.e délégué.e des candidat.es. Les listes d'émargement seront ensuite, sous contrôle d'un huissier, placées dans une pièce fermée jusqu'au second tour.

Les résultats seront rendus publics, une fois validés, dans la soirée.

## L'invité de la semaine

# Renouveler par les racines

Bob Vallier

**Passé le choc de la défaite, inattendue, les démocrates américains vont se doter d'une nouvelle direction pour affronter le mandat de Donald Trump, explique Bob Vallier, secrétaire des Démocrates abroad en France.**

**Cap Finistère : Comment le parti démocrate s'organise-t-il après la défaite d'Hillary Clinton ?**

**Bob Vallier :** Le parti démocrate vit une crise existentielle. Nous ne nous attendions pas à perdre de cette manière. Il faut remonter aux années 20 pour trouver un rapport de force qui nous soit aussi défavorable. C'est dans ce contexte qu'interviendra l'élection du chef du Democratic national comitee qui dirigera le parti. Il sera élu à la fin du mois de février par 450 délégués des États, plusieurs candidats sont sur les rangs. Personnellement, je soutiens Keith Ellison. Élu du Minnesota, il était un partisan de Bernie Sanders. Jeune, noir et Musulman, il s'engage à travailler avec les associations sur le terrain, expliquant que le renouvellement commence d'abord par

les racines, pas par la tête. Tom Perez, ancien ministre du Travail, soutenu par Clinton et Obama, est également candidat.

**Cap Finistère : Comment expliquer la défaite d'Hillary Clinton ?**

**Bob Vallier :** Cette question suscite de nombreux commentaires dans la presse et il n'y a pas une raison unique. Certains évoquent des erreurs stratégiques : convaincue que des États traditionnellement démocrates ne pouvaient voter que pour elle, la candidate a laissé de côté des régions entières, comme le Michigan. Les ouvriers de ces États industriels estimaient que les démocrates ne répondaient pas à leurs problèmes. Les piratages des e-mails de l'équipe démocrate ont également contribué à affaiblir Hillary Clinton.

**Cap Finistère : Devons-nous, en Europe, nous méfier de la propagande russe ?**

**Bob Vallier :** La propagande russe a joué un rôle important dans la campagne. Le parti

démocrate a été espionné par des hackers. Comme l'avait fait Nixon avec le watergate. À ce stade, il ne semble pas que les machines à voter ont été piratées. En revanche, des sites de fakes, installés en Europe de l'Est ont diffusés des rumeurs totalement folles comme celle du pizzagate, faisant croire à des réseaux de prostitution infantiles dans les restaurants fréquentés par des dirigeants démocrates. Mais il me semble que l'Europe, et en particulier la France et l'Allemagne, doivent aussi beaucoup se méfier de Breitbart, un site américain très violent qui s'appuie sur des informations exactes mais qui les déforme et finalement les transforme en fakes. La législation sur la diffamation et le respect de la vie privée n'est pas la même en Europe et aux États-Unis mais son responsable, Steve Bannon a déjà annoncé son intention de s'implanter en Europe.



Suite en page 4

# Agenda

**22 janvier**

9h00 à 19h00 : Premier tour des Primaires.

**23 janvier**

20h00 : CDOP au local du PS de Brest.

**29 janvier**

9h00 à 19h00 : Second tour des Primaires.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1171 - Vendredi 20 janvier 2017  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

**Cap Finistère : Dans quel état d'esprit les démocrates abordent-ils la présidence Trump ?**

**Bob Vallier :** Comme je l'ai déjà dit, le parti démocrate est au plus bas depuis les années

20. Ces élus vont bien sûr tout faire pour préserver les acquis de la présidence Obama, et je pense en particulier à la santé et à l'Obama Care. Nous pouvons pour cela compter sur des parlementaires de grand

talent. Cependant, il faut être lucide et ce n'est pas au niveau fédéral que se jouera l'avenir des démocrates mais bien plus dans les États où se tiendront des élections en 2018 et en 2020.

## En bref

**BTS maritime au Guilvinec**



« Depuis 2013, je soutiens le lycée professionnel maritime du Guilvinec pour qu'il puisse dispenser aux futurs marins un cursus de formation relevant de l'enseignement supérieur », s'est réjoui Annick Le Loch, députée de la 7<sup>e</sup> circonscription.

Fort de ses excellents résultats aux examens, d'un taux d'insertion dans l'emploi maritime flirtant avec les 100%, d'un ancrage territorial et institutionnel particulièrement porteur, le lycée professionnel maritime vient de se voir confirmer par l'État comme un acteur de premier plan dans le paysage de la formation des professionnels de la mer qualifiés.

Après deux classes de BTS ouvertes en 2014 à Boulogne-sur-Mer et à Sète, c'est donc enfin sur la façade atlantique, ici en Finistère, au Guilvinec, ainsi qu'à La Rochelle, qu'un lycée professionnel maritime va permettre d'accéder à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Au-delà de sa contribution active à la valorisation de la filière pêche et à la promotion des activités maritimes durables, le lycée professionnel maritime du Guilvinec offrira, dès septembre 2017, aux jeunes marins et aux entreprises de pêche une nouvelle arme pour relever mieux encore les défis en matière de gestion de la ressource halieutique et de l'environnement marin.

Pour la députée, « c'est aussi par la qualité et le niveau de la formation dispensée que l'économie maritime fait figure de levier de croissance pour nos territoires littoraux. Au Guilvinec, ce BTS maritime saura y prendre toute sa part ».

**Le racisme ne doit pas rester impuni**



Le tribunal de Quimper a condamné à trois mois de prison avec sursis et 5000 euros d'amende une personne qui publiait des propos racistes sur son site internet.

« Le racisme ordinaire, que certains cherchent à masquer derrière la "liberté d'expression", ne doit pas rester impuni. Les réseaux sociaux ne doivent pas, non plus, devenir un déversoir de haine qui ferait l'objet d'une impunité permanente. C'est pour ces raisons que j'ai pris l'initiative, il y a un peu plus d'un an, d'alerter le Procureur de la République des messages diffusés sur Facebook par un habitant du territoire », a expliqué Sébastien Miossec, président de Quimperlé communauté.

« Je partage pleinement les mots de la Procureure : "l'incitation à la haine raciale et à la discrimination n'est pas une opinion politique" ».

Alors que les mois prochains verront certains partis attiser la haine de l'autre, ce jugement me conforte dans notre combat pour le respect des valeurs qui fondent notre République. Et doit rappeler aux racistes et à ceux qui les soutiennent, que la liberté d'expression ne peut justifier tous les propos. »

**Aides pour la pêche**

« Dans le cadre de la proposition de loi Littoral et changement climatique examinée le 11 janvier au Sénat, le gouvernement a déposé et fait adopter un amendement qu'on ne peut accueillir que favorablement dans notre département, premier département maritime de France métropolitaine », se félicite le sénateur François Marc. Cet amendement n°39 rend les comités des pêches et de la conchyliculture éligibles aux aides du département (ce qui n'était pas possible au vu de l'article 94 de la loi NOTRe).

« C'est là, la reconnaissance des missions de service public exercées par les comités des pêches et de la conchyliculture, structures de base de la représentation professionnelle du secteur », insiste le sénateur du Finistère. « Et ce, d'autant plus que les aides du département ont pour objet de contribuer à la mise en œuvre des mesures collectives en faveur d'une pêche et d'une conchyliculture responsables et durables ou des mesures en soutien à la filière pêche maritime et conchylicole. »

**2017, année de l'engagement associatif**



L'année 2016 fut, pour le Conseil départemental du Finistère, consacrée notamment à l'élaboration du projet départemental et aux transferts de compétences inscrits dans la loi NOTRe. « 2017 sera une année consacrée à l'engagement associatif et au bénévolat », a annoncé Nathalie Sarrazolles, à l'occasion de la session des 14 et 15 décembre.



# PRIMAIRES CITOYENNES

[www.lesprimairescitoyennes.fr](http://www.lesprimairescitoyennes.fr)

22 - 29 JANVIER 2017